

SÉLECTION À L'UNIVERSITÉ

De la tentation sélective...
Quelques idées reçues sur l'Université

→ par Sophie Orange, maître de conférences en sociologie, université de Nantes

À l'heure où la sélection pénètre de façon latente, détournée mais durable à l'Université, sous les vocables apaisants des « capacités d'accueil » introduites à l'entrée de certaines premières années de licence dites « en tension » (STAPS, psychologie, droit, etc.) mais aussi désormais au seuil des masters, il n'est pas inutile de revenir sur quelques idées reçues sur l'Université et sur le principe de la sélection dans l'enseignement supérieur.

L'Université publique, en tant que seule institution d'enseignement supérieur à ne pas sélectionner ses étudiants à l'entrée, est parfois accusée de jouer un rôle de « voiture-balai » ou de faire le « sale boulot » de l'enseignement supérieur en recueillant les bacheliers que les autres types de formations, toutes sélectives, ne veulent pas. L'Université est dès lors dévaluée sur le seul présupposé qu'elle accueillerait les étudiants les plus faibles scolairement (bacheliers technologiques et professionnels), mais aussi les moins dotés socialement de l'enseignement supérieur (bacheliers issus de la massification scolaire). À l'opposé, les filières sélectives se partageraient l'élite des bacheliers. Quand bien même cette analyse serait exacte, on pourrait s'interroger sur sa qualification comme problème ou faiblesse de l'Université. En effet, le rôle de l'Université française publique n'est-il pas justement de permettre la démocratisation de l'enseignement supérieur et de donner la possibilité à tous les bacheliers, quelle que soit leur origine scolaire ou sociale, de prétendre à des études supérieures ?

Mais le fait est que cette analyse est infondée et que les filières universitaires n'accueillent pas les étudiants les plus fragiles scolairement et socialement^(*). Ce sont en effet des formations sélectives, à savoir les Sections de techniciens supérieurs (STS), les Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), les écoles du travail social ou encore des petites « grandes écoles » (comme certaines petites écoles de commerce), qui comptent parmi leurs effectifs les proportions les plus importantes de ceux que l'on peut appeler les minorités de l'enseignement supérieur, à savoir les bacheliers technologiques, les bacheliers professionnels et les bacheliers d'origine populaire (enfants d'ouvriers et d'em-

ployés). Les licences universitaires, malgré leur caractère ouvert, accueillent des étudiants au profil scolaire et social intermédiaire, majoritairement issus du baccalauréat général et des classes moyennes et supérieures. Ces constats empiriques remettent en cause le postulat erroné selon lequel la sélection permet de s'assurer les meilleurs étudiants d'un point de vue scolaire et social.

La tentation sélective qui hante l'Université publique française à l'heure actuelle s'appuie également sur le présupposé que le fait de pouvoir choisir ses étudiants permet de se préserver des orientations par défaut et des abandons massifs en cours de cursus. Là encore, les faits et les chiffres contredisent ce point de vue. D'abord, les enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) montrent bien que les orientations par défaut sont les plus importantes dans des filières sélectives comme les STS ou encore les écoles de commerce. Ensuite, les taux d'abandon en cours de formation ne sont nullement corrélés avec le caractère sélectif ou non d'une filière. En effet, on observe des taux d'abandon comparables entre les licences universitaires et les écoles spé-

cialisées de l'enseignement supérieur, de l'ordre d'un tiers des entrants. Il n'en demeure pas moins que les taux d'abandon, s'ils ne sont pas une spécificité de l'Université publique, peuvent être considérés comme élevés voire inquiétants. Or, là encore, l'étude précise et suivie des parcours des étudiants de licence universitaire « décrocheurs » montre que ces parcours sont moins à considérer comme des échecs que comme des orientations à destination d'autres filières de l'Université ou de l'enseignement supérieur. En effet, dans la grande majorité des cas, les étudiants qui ne se réinscrivent pas en licence universitaire l'année suivante sont inscrits dans un autre cursus de formation. De plus, ces étudiants qui « décrochent » après une première année de licence ont pour une partie d'entre eux validé leur L1. Ce qu'il faut comprendre, c'est que l'Université publique, par son caractère non sélectif, par son coût d'études modéré et par son organisation temporelle spécifique, permet à un certain nombre d'étudiants de faire mûrir leur projet scolaire et professionnel, de prendre la mesure de l'hétérogénéité des disciplines et des métiers, de découvrir des savoirs et des savoir-faire, de rencontrer des étudiants aux trajectoires différentes, qui les conduisent parfois à faire de nouveaux choix. Cette possibilité de la maturation, de la réflexion et de l'ouverture des avenir possibles ne devrait-elle pas être pleinement assumée et revendiquée comme une des fonctions essentielles de l'Université publique ? ●

(*) Pour des données précises, nous renvoyons à : Romuald Bodin, Sophie Orange, *L'Université n'est pas en crise. Les transformations de l'enseignement supérieur : enjeux et idées reçues*, Bellecombe-en-Bauges, Le Croquant, 2013.

